



MRC DE L'ÉRABLE

OFFRE D'EMPLOI

AMÉNAGISTE

DESCRIPTION DE L'ORGANISATION

Située dans la région Centre-du-Québec, la MRC de L'Érable est un organisme supramunicipal qui regroupe 11 municipalités. D'une superficie de 1 287,86 km² et comptant près de 23 500 citoyens, le territoire peut compter sur une belle dynamique rurale et urbaine. À l'instar d'autres MRC, la MRC de L'Érable doit élaborer des documents d'orientation sur les différents enjeux liés à l'aménagement et à l'occupation du territoire.

CARACTÉRISTIQUES DU POSTE

- Statut de l'emploi : Permanent temps plein (35 heures par semaine) ;
- Lieu de travail : Plessisville ;
- Entrée en poste : Dès que possible ;
- Salaire : Selon la politique en vigueur (entre 56 798 \$ et 70 998 \$)
- Conditions de travail : Gamme complète d'assurance collective, régime de retraite à prestations déterminées, horaire de travail flexible, télétravail en mode hybride possible, 8 jours de congés mobiles annuellement, politique de vacances intéressante, ambiance de travail favorable à l'épanouissement professionnel et personnel, club social, etc.

À la MRC de L'Érable, l'aménagiste est entouré d'une équipe complète et compétente. Cela signifie pouvoir collaborer avec différents professionnels : géomaticien, urbaniste, gestionnaire de cours d'eau, ingénieur forestier, conseiller en développement durable, etc. C'est aussi bénéficier d'une conciliation travail et vie personnelle imbattable, c'est-à-dire une flexibilité d'horaire, plusieurs congés mobiles, sans compter les congés du vendredi après-midi!

COORDONNÉES

Seuls les candidats retenus seront contactés. Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation avant le 22 avril 2022, à l'adresse suivante :
svilleneuve-martin@erable.ca

Afin d'alléger le texte, l'usage du masculin a été privilégié.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Sous la supervision du directeur du service de l'aménagement du territoire, le titulaire assumera toutes les tâches liées aux dossiers relatifs à l'aménagement et à l'urbanisme de même qu'au développement et à la mise en valeur du territoire de la MRC.

Entre autres, le titulaire aura à :

- Collaborer à la révision, à la modification et à la mise en œuvre du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) ;
- Participer et collaborer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et planifications de la MRC (PRMHH, PDZA, article 59, etc.) ;
- Procéder à l'analyse de la conformité et la concordance des divers règlements d'urbanisme locaux au SADD ;
- Collaborer à la rédaction des rapports et formuler des avis et recommandations sur des dossiers prioritaires de la MRC ;
- Offrir un support professionnel et technique en aménagement du territoire auprès des citoyens et des intervenants municipaux ;
- Fournir un soutien technique aux officiers des municipalités locales dans l'application réglementaire et divers projets d'aménagement et de développement du territoire ;
- Analyser les demandes d'autorisation d'inclusion et d'exclusion présentées à la CPTAQ et préparer des recommandations à l'intention du conseil de la MRC ;
- Planifier, animer ou participer aux rencontres de certains comités et assurer leur fonctionnement ;
- Planifier, animer et participer à des consultations et assemblées publiques.

PROFIL DU POSTE

Formation et expériences

- Détenir un baccalauréat en urbanisme, en géographie ou dans un domaine équivalent ;
- Détenir un minimum de 3 ans d'expérience dans un poste similaire ;
- Expérience dans le domaine municipal constitue un atout majeur ;
- Être membre de l'Ordre des urbanistes du Québec ou en voie de le devenir constitue un atout.

Connaissances spécifiques

- Connaissance des différentes lois applicables en aménagement du territoire ;
- Connaissances en géomatique (QGIS, TNT-Mips, et autres) ;
- Bonne connaissance de la Suite MS Office ;
- Excellente maîtrise du français et habiletés rédactionnelles.

Compétences recherchées

- Esprit de synthèse et compréhension générale et globale d'un territoire et de ses différentes dimensions ;
- Esprit d'innovation et de créativité afin de trouver des solutions aux problématiques malgré le contexte des lois et règlements en place, notamment en aménagement du territoire, environnement et développement durable ;
- Démontrer un grand sens de l'autonomie ;
- Capacité à interagir avec différents intervenants (capacité à bien vulgariser) ;
- Travailler avec diplomatie et discrétion.